

## Réduction d'ISF - L'action ponctuelle à quelques semaines de la déclaration est-elle suffisante ?

### Legal & General en France dévoile son offre « ISF » à 360°

La Banque Privée explore toutes les pistes  
pour agir sur l'impôt à payer **ET** réduire durablement la base imposable.

L'Impôt Sur la Fortune a rapporté plus de 5,3 milliards d'euros en 2014. **Une collecte record avec une base pourtant plus étroite** que précédemment, puisque depuis 2011 les contribuables dont le patrimoine se situe entre 800.000 et 1,3 million d'euros ne paient plus l'ISF. **Quelque 300.000 foyers sont ainsi éligibles, contre près du double auparavant.**

Or les contribuables assujettis à l'ISF le savent, désormais **les véhicules d'investissement offrant l'opportunité de réduire ponctuellement l'ISF ne suffisent plus à faire la différence.** Il ne semble plus aussi fructueux qu'avant d'ancrer sa stratégie d'optimisation fiscale essentiellement sur le court terme, en sélectionnant un ou plusieurs produits à seulement quelques semaines de la déclaration. **Dorénavant, même en matière d'ISF, il faut aussi savoir penser durablement et donc associer deux fondamentaux :**

1. une stratégie immédiate pour « agir ponctuellement sur l'impôt à payer »
2. et une stratégie sur du moyen / long terme pour « réduire durablement votre assiette taxable ».

Selon Olivier Potellet, Président de Legal & General (France), « le court terme n'est plus l'ennemi du long terme ! »

Mais, les produits qui permettent d'alimenter cette double stratégie d'optimisation de l'ISF ne présentent pas tous les mêmes risques, ni les mêmes atouts. **Par ailleurs, les avantages fiscaux ne sont plus suffisamment significatifs pour être considérés comme seul et unique critère de sélection d'un placement.** D'autant plus que pour compenser la pression fiscale, les épargnants patrimoniaux choisissent de plus en plus souvent des produits à fort rendement, placements qui imposent de prendre davantage de risques. « Chaque placement présente ses propres caractéristiques et le plus souvent, la meilleure stratégie passe par une combinaison de plusieurs solutions » précise Olivier Potellet.

**Dans ces circonstances, il semble que l'accompagnement par un professionnel de la gestion de patrimoine ne sera bientôt plus une option pour ces contribuables.** Car si les clients patrimoniaux se révèlent de mieux en mieux informés et de plus en plus investis, actifs et autonomes, les conseils d'un expert pourraient s'avérer essentiels **pour déterminer l'objectif patrimonial, le profil d'investisseur et l'appétence au risque.** Il peut approfondir les différentes pistes selon la situation patrimoniale et fiscale de chacun et proposer les solutions les plus pertinentes.

**Pour répondre au mieux aux nouveaux besoins des clients patrimoniaux, Legal & General a fait le choix d'étoffer et de remanier son offre « ISF » pour proposer une approche globale à 360°.**

### La Banque Privée a sélectionné plusieurs produits et recommande :

#### 1. Pour agir ponctuellement sur l'impôt à payer

- **Le FIP Patrimoine & Hôtels n°5**, pour participer au développement des PME issues notamment du secteur hôtelier. Développé et géré par la société de gestion Extend AM.
- **Le FCPI Idinvest Patrimoine 5**, pour participer au développement des PME européennes innovantes. Géré par la société de gestion Idinvest Partners, leader français du financement des PME françaises et européennes.
- **Le mandat ISF**, pour les plus importants contribuables à l'ISF. Géré par la société de gestion Extend AM.

**En effet, pour réduire l'ISF chaque année, les clients patrimoniaux peuvent réaliser des investissements, soit à travers des produits d'épargne (FIP, FCPI), soit en direct en se constituant un portefeuille de participations dans des PME ou des sociétés holdings respectant certaines conditions d'éligibilité.**

Le **FIP**, destiné à contribuer au développement de petites entreprises régionales, **et le FCPI**, qui a vocation à favoriser le renforcement des fonds propres des PME françaises et européennes qualifiées d'innovantes **permettent à l'épargnant de réduire son impôt sur la fortune jusqu'à 50 % de l'investissement effectué (dans la limite de 18 000 €)**, en contrepartie d'un risque élevé de perte en capital et d'une immobilisation de plus de 5 ans des sommes investies. Fidèle à la politique tarifaire du groupe Legal & General, ces deux fonds sont accessibles sans frais d'entrée.

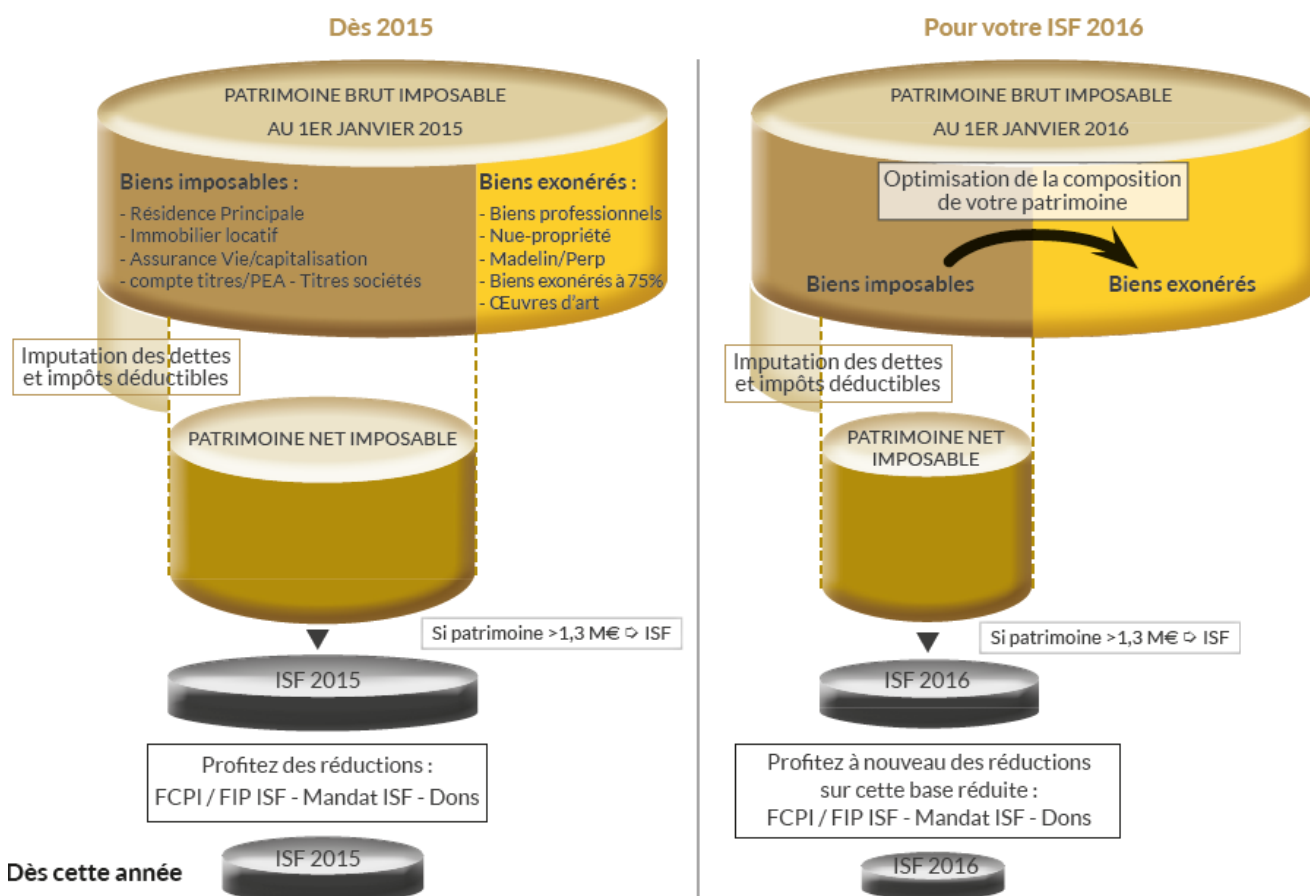
**Pour aller au-delà et profiter au maximum de la réduction d'ISF de 45 000 €**, Legal & General propose cette année une nouvelle solution qui offre la possibilité de compléter ses investissements dans des PME via un **Mandat ISF**, en partenariat avec la société Extend AM. Au travers de ce mandat, l'investisseur se constitue, avec l'aide de la société de gestion, un portefeuille diversifié de participations dans des PME, principalement issues du secteur hôtelier. La société partenaire investit au capital de PME éligibles au dispositif ISF au nom et pour le compte des mandants, suit sur la durée les investissements réalisés et gère les sorties des PME en portefeuille dans l'intérêt des clients.

## 2. Pour réduire durablement l'assiette imposable

- **La SCPI Primopierre** en partenariat avec la société Primonial REIM.
- **L'immobilier résidentiel patrimonial en nue-propiété** en partenariat avec la société PERL, qui propose dans les villes en tension foncière des biens immobiliers de qualité en nue-propiété.

Ainsi, un investisseur assujéti à l'ISF, qui dispose d'actifs financiers facilement liquides, peut acquérir la **nue-propiété d'un actif immobilier (physique ou papier) en démembrement temporaire**. Sa base taxable à l'ISF diminue (pendant toute la durée du démembrement temporaire) puisqu'il substitue, aux liquidités disponibles taxables, un bien en nue-propiété non-taxable.

### Illustration



Pour aider les épargnants, Legal & General a également développé sur son site Internet, un simulateur ISF afin d'évaluer rapidement son Impôt sur la fortune 2015 : <https://www.lgfrance.com/simulateur-isf/lp>

### **Contacts Presse -ACTIFIN**

Marie-Caroline Cardi : 01 56 88 11 13 - [mccardi@actifin.fr](mailto:mccardi@actifin.fr)

Aurélie Charles : 01 56 88 11 21 – [acharles@actifin.fr](mailto:acharles@actifin.fr)

### **A propos de Legal & General en France :**

Les sociétés de Legal & General en France sont des filiales de Legal & General, l'un des premiers groupes financiers européens, coté à la bourse de Londres, figurant au FTSE 100 et gérant, au 31 décembre 2014, plus de 900 milliards d'euros d'actifs dans le monde. Implanté notamment en France, aux Etats-Unis et aux Pays-Bas, le Groupe occupe une part de marché supérieure à 10 % en Grande-Bretagne.

Depuis 1934, Legal & General consacre en France son activité de Banque Privée et de Compagnie d'Assurance Vie à la gestion de l'épargne des particuliers les plus exigeants. La satisfaction de la clientèle s'appuie sur un réseau de Conseillers Patrimoniaux salariés couvrant la France entière, sur une expertise patrimoniale approfondie et sur une gamme étendue de solutions financières.

[www.lgfrance.com](http://www.lgfrance.com)

#### **Legal & General (France)**

58 rue de la Victoire - 75440 Paris Cedex 09  
SA au capital de 15 144 874 €  
RCS Paris 338 746 464  
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise au contrôle de l'ACPR, 61 rue Taitbout 75009 Paris

#### **Legal & General Bank (France)**

SA au capital de 8 460 651 €  
RCS Paris 341 911 576  
Etablissement de Crédit n°14.120

#### **EXTEND AM**

79, rue La Boétie 75008 Paris  
Société de gestion de portefeuille - Numéro d'agrément GP-13000002 en date du 02/01/2013  
S.A. au capital de 1 800 000 € RCS Paris B 789 931 318

#### **Idinvest Partners**

117, Avenue des Champs Elysées - 75008 - Paris  
RCS Paris: 414 735 175  
Société de Gestion agréée par l'AMF sous le n° GP 97-123

#### **Primonial Real Estate Investment Management**

15/19 avenue de Suffren - 75007 Paris  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital social de 775 100 euros.  
531 231 124 R.C.S Paris. Agréée par l'AMF en qualité de société de gestion de portefeuille le 16/12/2011 sous le numéro GP 11 000043.